

SAINT-PAUL-DE-VARAX



BULLETIN MUNICIPAL

FEVRIER 2017

CALENDRIER DES FÊTES

■ JANVIER

- Samedi 07** : Vœux de la municipalité à 10h30
Mercredi 11 : Assemblée Générale du Club de l'Amitié à 9h30
Samedi 14 : Bal des jeunes (Insomnia)
Mardi 17 : Don du sang 15h30-18h30 à Saint Paul
Vendredi 20 : Galette des rois de l'Amicale des Boules 19h30
Samedi 21 : Stage de danse et de Fitness Art Fit Dance
Samedi 28 : Repas dansant des conscrits
Samedi 28 : Début de la quinzaine commerciale de l'UCAV

■ FEVRIER

- Samedi 04** : Soirée familiale du Sou des Ecoles
Jeudi 09 : Concours de belote coincée du Club de l'Amitié à 13H30
Samedi 11 : Fin de la quinzaine commerciale avec animations de l'UCAV
Dimanche 12 : Matinée boudin des Sapeurs-Pompiers (Caserne)
Dimanche 19 : Loto du Comité des Fêtes à 14h

■ MARS

- Mardi 07** : Assemblée Générale des Petites Canailles à 18h au centre
Samedi 11 : Repas du Club de l'Amitié à 12h
Samedi 18 : Vente de plats à emporter « Rougaille/Saucisses » du foot JSBD
Samedi 18 : Concours de boules Challenge Philippe FRUCTUS à 13h30.
3e et 4e D 32 doublettes
Vendredi 24 : Pot d'accueil des nouveaux arrivants offert par la municipalité

■ AVRIL

- Samedi 01** : Banquet des Conscrits
Vendredi 07 : Crêpes des Conscrits
Vendredi 14 : Tirage au sort des chocolats de pâques des petites canailles à 17h30
Dimanche 16 : Farfouille du Comité des Fêtes au stade
Samedi 22 : Concours de boules concours simple du secteur 7 à 8h30

■ MAI

- Mardi 09** : Don du sang de 15h30 à 18h30 à Marlieux
Samedi 13 : Vente de plantes des Petites Canailles de 9h à 12h
Dimanche 21 : Concours de pêche enfants, adolescents au plan d'eau de la « Rousse du Vieux Jonc » à Buellas
Jeudi 25 : Concours de boules « Challenge des Commerçants et Artisans » à 13h30 3e et 4e D 32 doublettes

■ JUIN

- Samedi 03** : Fête Patronale
22h30 Feu d'artifice (commune et comité des fêtes)
Dimanche 04 : Fête Patronale - tirage de la tombola de la vogue
21h30 retraite aux flambeaux
Lundi 05 : Concours de Boules « Coupe Aimé Pénache »
Système Aurard amicale boules à 13h30
Vendredi 09 : Tournoi Vétérans « Challenge Patou » du Foot à Dompierre sur Veyle
Samedi 10 : Tournoi Jeunes du Foot à Dompierre sur Veyle
Samedi 17 : Fête de la musique de l'UCAV à 20h
Vendredi 23 : Fête de l'école du Sou des Ecoles dans la cour de l'école
Samedi 24 : Thé dansant du comité des fêtes
Samedi 24 : Concours de Pétanque des Vétérans du Foot à St Paul
Dimanche 25 : Fête de l'Association « Domaine du Moulin » à 11h30

■ JUILLET

- Samedi 01** : Concours de boules « Challenge souvenir Eddy » à 8h30 système Aurard.
Mardi 04 : Don du sang 15h30-18h30 à St Paul
Vendredi 21 : Soirée d'été de l'Amicale Boules à 18h30

Le comité des fêtes met à votre disposition une location de vaisselles (200 couverts) pour les particuliers et les sociétés



Le petit mot de la commission communication

Un panneau lumineux a été installé place du marché. Il permet à la mairie de faire passer des informations communales et intercommunales à tous les varaxois. Toutes les associations varaxoises peuvent faire passer leurs informations par ce biais ; il suffit de prendre contact avec la mairie une semaine avant la diffusion du message. Ce dernier doit être bref : 4 lignes maximum.

Par ailleurs, le pot d'accueil pour les nouveaux arrivants est reconduit en 2017 et aura lieu le **24 mars à 19H30** à la salle des fêtes en présence des présidents d'associations et des élus. Tous les nouveaux arrivants sont donc les bienvenus.

Enfin, si vous souhaitez partager une recette, une passion sur un prochain bulletin municipal, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Nous vous souhaitons une agréable lecture.

La commission communication

SOMMAIRE

■ Edito du Maire	1	■ Vie Sociale	23
■ Vie Communale	2	■ Vie Pratique	28
■ Vie Scolaire	13	■ Portrait Local	31
■ Vie Associative	14	■ Espace Détente	32

Le Mot du Maire



Chers Varaxoises et Varaxois,

Tout d'abord, je souhaite aborder l'avenir de la poste sur notre commune. La baisse de fréquentation du bureau de poste oblige la Poste à trouver des solutions. Deux scénarios ont été proposés à la commune : soit un relais postal assuré par un commerçant, soit une agence postale assurée par la commune. Il est clair que si aucun de ces scénarios n'est mis en œuvre, la Poste fermera définitivement. Le conseil municipal à la volonté de garder ce service sur la commune, pour cela, les commerçants ont été interrogés pour connaître leur position en vue de créer un relais postal : des discussions ont lieu actuellement avec les responsables de la Poste. Dans le cas où aucun commerçant ne serait intéressé, nous prendrons nos responsabilités et le conseil municipal créera une agence postale.

La situation financière de la commune nous préoccupe plus que jamais ; les dotations de l'état continuent et continueront sûrement de baisser. La charge des annuités des emprunts contractés entre 2005 et 2012 (145 000 €/an d'annuités à rembourser environ) pèse de plus en plus lourd dans le budget communal et nous oblige à trouver des solutions dès le printemps prochain (étalement de la dette par exemple). Par comparaison, les communes de même importance que la nôtre remboursent entre 40 et 90 000€ d'annuité par an.

Le projet de la création d'une salle des fêtes suit son cours. Une équipe du conseil municipal et le cabinet NOVADE préparent des propositions qui devraient aboutir en 2017. Comme nous n'avons aucune possibilité d'emprunts, la vente du Domaine de la Dombes ne suffira pas à boucler le financement du projet. Malgré la possibilité d'avoir des subventions, un fond de concours de 112 500 € versé par la communauté de communes, nous devons puiser dans nos réserves ou vendre du foncier si nous voulons réaliser le projet.

Les travaux d'assainissement dans le village débuteront début 2017 pour une durée d'au moins 6 mois. Nous espérons que ces travaux indispensables vous occasionneront le moins de gêne possible.

Le projet de création d'une nouvelle station d'épuration avance. Nous avons déposé les dossiers de subventions dès cet automne, la réalisation est toujours prévue pour 2018.

Le conseil départemental lance dès 2017 l'étude d'un giratoire sur notre commune. Cette étude de faisabilité a pour objet de valider définitivement l'emplacement et d'évaluer le coût final. L'aménagement de sécurité des autres intersections sont également en prévision.

A mon initiative, et avec certains membres du conseil municipal, accompagnés du président de l'Ordre des Médecins de l'Ain, nous avons rencontré à plusieurs reprises les trois médecins du village afin de préparer la succession pour certains. Des contacts sont en cours avec les facultés de médecine. Le renouvellement de ces derniers est problématique pour plusieurs raisons : le manque de postulant et surtout la difficulté d'attirer des médecins en milieu rural.

Le diagnostic de l'église est terminé. Ce dernier fait apparaître un montant de restauration de 750 000 € de travaux. Ces travaux peuvent être financés au minimum à 50 % par des subventions. Ces travaux s'ils se réalisent en totalité seront obligatoirement phasés dans le temps.

Le projet de regroupement des commerces est à l'étude. Sous l'impulsion de la commune, les commerçants débiteront un travail d'analyse et de propositions avec la Chambre de Commerce et d'Industrie dès le mois de janvier.

Enfin, après avoir connu une baisse de la population sur notre commune, l'ouverture d'une classe maternelle cet automne dernier démontre que notre village repart de l'avant, la population augmente et rajeunie. Afin d'accueillir dans de meilleures conditions les élèves de maternelle, il est prévu la construction d'un préau à l'école maternelle au printemps prochain.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Les échos du conseil municipal

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JUILLET A NOVEMBRE 2016

JUIN 2016

AVIS SUR LE SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

Conformément au projet de schéma départemental de coopération intercommunale présenté le 14 décembre 2015 au Conseil municipal, le Préfet a arrêté la fusion des trois communautés incluant restrictivement les communes suivantes :

- Communauté de communes Chalaronne Centre, composée des communes de Baneins, Chaneins, Châtillon-sur-Chalaronne, Condeissiat, Dompierre-sur-Chalaronne, l'Abergement-Clémenciat, Neuville-les-Dames, Relevant, Romans, Saint-André-le-Bouchoux, Saint-Georges-sur-Renon, Saint-Trivier-sur-Moignans, Sandrans, Sulignat et Valeins.
- Communauté de communes Centre Dombes, composée des communes de Birieux, Bouligneux, La Chapelle-du-Châtelard, Lapeyrouse, Marlieux, Mionnay, Monthieux, Saint-André-de-Corcy, Sainte-Olive, Saint-Germain-sur-Renon, Saint-Marcel, Saint-Paul-de-Varax et Villars-les-Dombes.
- Communauté de communes du canton de Chalamont, composée des communes de Chalamont, Châtenay, Châtillon-la-Palud, Crans, Le Plantay, Saint-Nizier-le-Désert, Versailleux et Villette-sur-Ain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

EMET un avis favorable à la fusion des communautés de communes de Chalaronne Centre, Centre Dombes et canton de Chalamont et entend que la nouvelle nomination de ce territoire est Communauté de communes de la Dombes.

TRAVAUX DE L'APPARTEMENT DE LA POSTE

Le Maire présente les travaux de réfection de peinture, de sols et de sanitaire qui sont engagés sur l'appartement de la Poste. La majeure partie de ces travaux sont réalisés par les employés communaux y compris un aménagement de cuisine intégrée. Les travaux de sanitaire seront réalisés par Forêt Cabut.

La totalité des devis pour ces travaux s'élève à environ 7 000 € qui seront réglés au compte 2315 en investissement.

CONVENTION POUR ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DU LOTISSEMENT LE PROGRES

Le Maire présente la convention pour entretien des espaces verts du lotissement du Progrès par la commune avec l'association syndicale des propriétaires de celui-ci dans l'attente du transfert dans le domaine public des parcelles concernées. Il est précisé dans la convention que l'association réglera une somme forfaitaire annuelle de 1 000 € en contrepartie.

Après avoir pris connaissance de ce dossier et en avoir délibéré, le Conseil municipal,

-EMET un avis favorable sur les termes de la convention d'entretien des espaces verts du lotissement du Progrès à intervenir à compter du 1er juillet entre l'association syndicale des propriétaires et la commune de St Paul de Varax pour une durée d'un an.

-AUTORISE le Maire à signer cette convention avec le syndicat des copropriétaires du lotissement le Progrès.

TEMPS ACTIVITES PERISCOLAIRES (Rapporteur : Olivier ALAUX)

L'organisation pour la rentrée 2016/2017 sera la même que cette année. L'accueil des enfants aux TAP sera effectué par une association extérieure qui facture ses prestations à la commune et deux animateurs financés par la commune.

Le conseil entend la proposition de l'association « Centre Départemental de soutien scolaire ». Une augmentation du coût horaire est annoncé de 5€/heure, soit 50 €/heure/animateur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide de retenir la proposition de l'association Centre Départemental Soutien Scolaire - 22 place Bellecour - 69002 LYON pour la gestion des T.A.P pour la rentrée scolaire 2016/2017.

SEPTEMBRE

LANCEMENT DU PROJET «RENOUVELLEMENT ET MISE EN CONFORMITE DE LA STATION D'EPURATION COMMUNALE »

La MISEN a rendu sa décision de maintien de la station d'épuration sur le site existant avec mise en œuvre d'une filière combinée lit bactérien et filtre planté de roseaux.

Le Maire informe qu'au vu des subventions espérées et estimées, il faudra envisager de contracter un prêt d'environ 477 000 €. Ceci restant un estimatif qui évoluera en fonction du coût réel des travaux et des subventions attribuées.

Le Maire explique que les travaux de « renouvellement et mise en conformité de la station d'épuration communale » sont susceptibles de bénéficier d'aides du Conseil Départemental de l'Ain et de l'Agence de l'eau selon les modalités d'intervention du Plan Départemental de l'Eau et du programme d'action « Sauvons l'Eau ! » (2013-2018).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- VALIDE l'avant-projet de l'opération pour un montant H.T de 1 570 000 € et les modalités financières de cette dernière.
- VALIDE l'engagement de la collectivité à mener à terme cette opération «renouvellement et mise en conformité de la station d'épuration communale »
- SOLLICITE les aides du Conseil Départemental et de l'agence de l'Eau pour cette opération
- AUTORISE pour cette opération «renouvellement et mise en conformité de la station d'épuration communale» le Département à percevoir l'aide attribuée par l'agence de l'Eau pour le compte de SAINT PAUL DE VARAX et à la lui reverser.
- DEMANDE l'autorisation au Conseil Départemental de l'Ain et à l'agence de l'Eau de pouvoir commencer les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées.
- DECIDE de réaliser cette opération (étude et travaux) selon les principes de la Charte Qualité Nationale des réseaux d'assainissement.
- DECIDE de mentionner dans les pièces du dossier de consultation des entreprises que l'opération sera réalisée sous charte qualité nationale des réseaux d'assainissement.
- DECIDE d'étaler ces dépenses d'investissement sur 3 exercices 2017/2018/2019.

MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CENTRE DOMBES

Monsieur le Préfet de l'Ain a suggéré de procéder à un toilettage des statuts des 3 EPCI, qui les rende compatibles et permette une fusion pertinente au niveau des compétences exercées par le futur EPCI.

Les Maires des trois Communautés de Communes réunis en conférence le 19 juillet 2016 ont entériné les changements essentiels à apporter aux statuts communautaires :

- Retour de la compétence voiries aux communes,
- Classement de la compétence assainissement dans le bloc des compétences facultatives afin de permettre l'exercice unique du volet non-collectif de cette compétence.

Le Conseil Municipal après avoir pris connaissance du projet des nouveaux statuts de la Communauté de Communes Centre Dombes, décide, à l'unanimité :

- DE MODIFIER les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Centre Dombes au 31 décembre 2016,
- DE DEMANDER à Monsieur le Préfet de l'Ain, de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de la Communauté de Communes Centre Dombes,
- D'ADRESSER une copie de cette délibération à Monsieur le Président de la Communauté de Communes Centre Dombes.

FONDS SOLIDARITE LOGEMENT

Le conseil municipal entend que le fonds de solidarité logement constitue un moyen d'apporter une aide pour l'accès au logement des personnes défavorisées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, A L'UNANIMITE :

- DECIDE de verser une contribution de 0.30 € par habitant au fonds de solidarité logement pour l'année 2016 soit 447.30 €

CONVENTION D'UTILISATION DE LA SALLE DES FETES AVEC L'ASSOCIATION ARTS FIT DANCE

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la convention d'utilisation de la salle des fêtes avec l'association ARTS FIT DANCE, DECIDE, à l'unanimité d'autoriser le Maire à signer ladite convention avec cette association.

OCTOBRE

DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES, VOIES ET PLACES DE LA COMMUNE

Il convient pour faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoin), le travail des préposés de la Poste et des autres services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Il a été retenu une numérotation classique pour les lotissements et il a été choisi de retenir le système de numérotation métrique pour les extérieurs, procédure qui attribue le numéro des logements à partir d'un point. Ainsi, une maison située très à l'extérieur peut se trouver (en fonction de la distance en mètre) avec un numéro à 4 chiffres.

Didier DESMARIS informe qu'un certificat d'adressage sera adressé à chaque logement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, considérant l'intérêt communal que représente la dénomination des rues et places publiques, à l'unanimité :

VALIDE le principe général de dénomination et numérotation des voies de la commune,

VALIDE les noms attribués à l'ensemble des voies communales

AUTORISE M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution

de la présente délibération,
ADOpte les dénominations des rues.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA FOURNITURE DE LA SIGNALÉTIQUE DES RUES

M. Le Maire présente au conseil municipal les devis concernant la fourniture de panneaux de rues et de numéros de rues pour la commune de SAINT PAUL DE VARAX :

- Société VIRAGES – 60280 Margny lès Compiègne	17 834.76 € TTC
- SIGNACLIC – 44801 Saint Herblain	21 570.97 € TTC
- DIDIER Signalétic -01000 Bourg en Bresse	16 440.24 € TTC

Après une analyse technique des devis, et en avoir délibéré, à l'unanimité :
Le conseil municipal accepte la proposition de l'entreprise DIDIER Signalétic -01000 Bourg en Bresse pour un montant de 16 440.24 € TTC

ETUDE HYDRAULIQUE DU CIMETIERE

Il y a lieu d'établir un marché concernant la réalisation des études géotechniques et hydrogéologiques préalables à l'extension du cimetière, étude de type G1.

Cette étude vise à définir la faisabilité du projet sur la parcelle pressentie, notamment en ce qui concerne son effet sur les eaux souterraines et superficielles et les risques de contamination, les aménagements à prévoir en regard du contexte hydrologique et géologique, les risques éventuels d'inondation, de glissement de terrain ... Une enquête est menée auprès de la mairie et des riverains du projet notamment en matière d'usage des eaux souterraines (puits, forages - alimentation en eau potable, arrosage, abreuvement du bétail ...).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les caractéristiques du marché présenté

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la procédure et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de celle-ci.

RAPPELLE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2016 et seront reportés en 2017.

CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX SUR RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

Le Maire fait part du marché concernant le Programme de travaux 2015 : Réhabilitation et renouvellement des réseaux d'assainissements communaux sur la commune de Saint Paul de Varax.

Une consultation a été lancée en procédure adaptée. Cet appel d'offre comportait un lot unique.

L'estimation des travaux était d'environ 450 000 € HT.

3 entreprises ont présenté des offres.

Entreprises	Montant TF	Montant T01	Montant T02	Montant TOTAL
FAURIE	213 969.10 €	23 292.20 €	46 036.10 €	283 297.40 €
CHOLTON	396 567.50 €	18 788.50 €	63 535.50 €	47 889.150 €
ROUX/SOMECE	346 536.20 €	17 973.50 €	50 872.40 €	415 382.10 €

Après analyse avec comparaison technique et financière des offres et négociation, le maître d'œuvre propose au maître d'ouvrage de retenir l'entreprise ayant présenté l'offre la mieux-disante au regard des critères énoncés dans le règlement de la consultation, à savoir le groupement ROUX / SOMECE pour un montant de 407 074.46€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE ET APPROUVE la proposition du maître d'œuvre

RETIENT la Société ROUX/SOMECE pour un montant de 407 074.46 € H.T

DIT que les crédits sont prévus au budget assainissement

Une réunion publique sera programmée pour information aux habitants.

VALIDATION DU DIAGNOSTIC DE L'ÉGLISE

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

VALIDE le diagnostic pour les travaux de l'église établi par le cabinet DAR JHIL.

ESTIME la programmation des travaux sur 2018/2019 :

Pour la phase 1 : 1 500 € H.T

Pour la phase 2 : 190 950 € H.T avec les honoraires

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES POUR LE PROJET DE SALLE DES FETES

La Communauté de Communes Centre Dombes a, par délibération du Conseil Communautaire, décidé d'attribuer à la commune de Saint Paul de Varax un fond de concours de 112 500 € afin de permettre la réalisation d'une construction d'une salle des fêtes.

Le Conseil Municipal écoute l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ACCEPTE le versement d'un fonds de concours communautaire de 112500 € afin de permettre la réalisation d'une construction d'une salle des fêtes,
- APPROUVE le plan de financement,
- PRECISE que conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14, le fonds de concours communautaire sera inscrit au compte budgétaire 21311 du Budget Principal ou Budget Annexe de la commune de Saint Paul de Varax,
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir entre la commune de Saint Paul de Varax et la Communauté de Communes Centre Dombes afin de préciser les modalités du fonds de concours.

BAIL ET FIXATION DU LOYER DU LOGEMENT COMMUNAL

Le Maire informe le Conseil Municipal que le logement communal situé au Place Louis Jourdan au-dessus de la Poste a été rénové entièrement par les employés communaux. Ce logement a une superficie de 100 m² avec 3 chambres.

Le Maire propose un loyer à 800 €/mois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- DE FIXER à compter du 01/12/2016 le loyer mensuel du logement situé Place Louis Jourdan à la somme de 800 € (Huit cent euros). Ce loyer sera réglé au 1er de chaque mois au Trésor Public.

- que le montant du loyer sera révisable annuellement selon la variation de l'indice de référence des loyers de l'INSEE,

- DE FIXER la participation aux charges de chauffage à 80 €/mois en précisant qu'une régularisation sera effectuée en fin d'année en fonction de la consommation réelle.

DE FIXER le dépôt de garantie à un mois de loyer

DEPENSES IMPREVUES POUR CHARGES SUR INDEMNITES DU MAIRE

Le Maire ayant pris ses nouvelles fonctions de conseiller départemental, il y a lieu de prendre en compte dans le calcul de son indemnité pour la mairie des charges sociales pour lesquelles la commune ne cotisait pas jusqu'à présent compte tenu du montant qu'il percevait inférieur au seuil.

Cette régularisation devant prendre en compte la période du 03/10 au 31/12/2016, il y a lieu de prévoir les montants suivants :

Compte 6533 : + 250 €

Compte 6534 : + 1 170 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide que ces montants seront prélevés sur les dépenses imprévues au compte 022 en fonctionnement.

NOVEMBRE

DELIBERATION CHOIX DU PRESTATAIRE SOCIETE D'AFFERMAGE

Au vu du rapport de présentation transmis à l'ensemble des élus, Monsieur le Maire sollicite les membres du Conseil Municipal pour le pouvoir de signer toutes les pièces concernant le nouveau contrat de délégation du service public de l'assainissement avec le candidat le mieux-disant, à savoir : SOGEDO -ZI les Verchères- 01800 MEXIMIEUX car elle propose un service approximativement égal au niveau charges par rapport au service actuel à une offre de prix sensiblement égal et qui inclue des prestations supplémentaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER la proposition sur le choix de la société SOGEDO.

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le contrat de délégation du service public avec ladite société et toute pièce y afférent dès que la délibération aura été visée par le contrôle de la légalité.

-DE CONFIER l'exploitation du service de distribution de l'assainissement à l'entreprise SOGEDO - ZI les Verchères 01800 MEXIMIEUX à compter du 01/01/2017 pour une durée de 5 ans.

FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES CENTRE DOMBES - CHALARONNE CENTRE ET DU CANTON DE CHALAMONT - COMPOSITION DU FUTUR CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité : valide la composition du conseil communautaire et la répartition entre les communes conformément au tableau suivant :

Répartition du nombre de délégués par commune	DROIT COMMUN
CHATILLON-SUR-CHALARONNE, VILLARS-LES-DOBES	7
SAINT-ANDRE-DE-CORCY	4
CHALAMONT	3
MONNAY	3
SAINT-TRIVIER-SUR-MOIGNANS, CHATILLON-LA-PALLU, SAINT-PAUL-DE-VARAX, NEUVILLE-LES-DAMES	2
SAINT-MARCEL-EN-DOBES	2
SAINT-NIZIER-LE-DESERT, MARLIEUX, CHANEINS, CONDEISSAT, L'ABERGEMENT-CLEMENCIAT, BANEINS, VILLETTE-SUR-AIN, MONTHIEUX, ROMANS, SUIGNAT, LE PLANTRY, SANDRANS, RELEVANT, DOMPIERRE-SUR-CHALARONNE, LA CHAPELLE-DU-CHATELARD, SAINT-ANDRE-LE-BOUCHOUX, VERSAILLEUX, CHATENAY, BOULIGNEUX, LAPETROUSE, SAINTE-OLIVE, BIRIEUX, CRANS, VALEINS, SAINT-GERMAIN-SUR-RENON, SAINT-GEORGES-SUR-RENON	1
TOTAL	60

ELECTION DES DELEGUES COMMUNAUTAIRES REPRESENTANT ST PAUL DE VARAX A COMPTER DU 01/01/2017

Considérant que la répartition de « droit commun » attribuée à la commune de Saint Paul de Varax 2 sièges dans le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Dombes contre 3 dans le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Centre Dombes, Considérant qu'à la suite de la perte d'un siège, il y a lieu, conformément au c) de l'Article L 5211-6-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder à l'élection parmi les conseillers communautaires sortants au scrutin de liste à un tour, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation est opérée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Le Conseil Municipal PROCÈDE à l'élection de 2 Conseillers Communautaires :

Messieurs BERNIGAUD Roland et LIMANDAS Gilbert sont élus pour occuper les 2 sièges de Conseillers Communautaires à la Communauté de Communes de la Dombes.

Signature de la vente de la base de loisirs, début juillet 2016

Début Juillet M et Mme Raquin, les nouveaux propriétaires du Domaine de la Dombes ont convié le Maire et son équipe municipale à un pot de l'amitié afin d'officialiser la signature de la vente de la base de loisirs



Karine BELOUZARD reprend la boutique de prêt-à-porter

La boutique Laly's tenue par Nathalie Blache a été reprise par Karine BELOUZARD, fille de Bernard et Mireille Canton. Après une activité d'assistante de magasin à Bourg-en-Bresse, Karine, qui ambitionnait depuis de nombreuses années d'avoir sa propre boutique, saisit l'opportunité lorsqu'elle apprend que le fonds de commerce Laly's est à vendre.

Samedi 9 juillet à 11h, la boutique « Karine prêt-à porter » a ouvert ses portes et a offert un apéritif à ses premiers clients. Nous souhaitons pleine réussite à Karine et bonne continuation à Nathalie Blache.



Le Festival Cuivres en Dombes a pris ses quartiers à St Paul de Varax, le vendredi 22 juillet.

La météo incertaine a pourtant été ce soir-là plus clémente pour accueillir le trio Truites, fanfare de poche. Ce trio de saxophones classiques mais avec une trompette a animé cette soirée. Fortement influencée par Schubert et Jean Gabin, cette fanfare de poche a revisité différents styles de musique, du baroque à la musique de film en passant par des chemins inattendus. A cette occasion, le public a dégusté un plat chaud concocté par les cuisiniers du Festival, et le comité des fêtes a proposé le dessert et le café, Ce fut l'occasion pour chacun de découvrir l'ambiance conviviale et joyeuse des concerts gratuits.



Tour de l'Ain 2016



Comme chaque année, les étapes du tour de l'Ain des Professionnels sont précédées du tour de l'Ain Cadets mais avec un kilométrage différent. Cette année la première étape est partie de Saint Paul de Varax pour rejoindre Saint Vulbas au terme de 62 km de course. Le départ a été donné, par Roland Bernigaud, Maire de la commune, le mercredi 10 Août 2016 à 13h20 rue de la Dombes, face à la salle des fêtes pour prendre la direction de Saint Nizier le Désert.

A cette occasion, le Comité des fêtes avait décoré le village et installé deux stands de buvette. Le musée avait également ouvert ses portes pour faire découvrir les œuvres du peintre Louis Jourdan. Une journée ensoleillée qui a animé le village.



Incendie de l'entreprise Adorla, en zone artisanale

Dans l'après-midi du mercredi 17 août, un feu a pris, pour des raisons encore indéterminées, dans l'entreprise Adorla située dans la zone artisanale, spécialisée dans la vente en ligne de bois, charbon, charbon de bois et allume-feu. Il a fallu plus de deux heures aux pompiers pour venir à bout des flammes. Un pan de mur a été détruit et le toit arraché, mais aucun blessé n'est à déplorer. Le bâtiment était un lieu de stockage de la marchandise.

Le propriétaire de l'entrepôt se trouvait à l'étranger au moment des faits.

Dès le lendemain, Roland Bernigaud, maire de Saint-Paul-de-Varax, a fait intervenir une pelleteuse afin d'évacuer les débris inflammables et permettre de libérer les sapeurs-pompiers présents en vigilance.



La bibliothèque municipale

Portes ouvertes et vente de livres à tarifs réduits

En début d'année 2016, un important désherbage (opération qui consiste à éliminer les livres inadaptés, abîmés, etc...) a eu lieu en début d'année, c'est pourquoi les bénévoles de la bibliothèque ont décidé d'organiser une vente de livres à tarifs réduits à l'occasion de la porte ouverte de la bibliothèque municipale, le samedi 10 septembre. Une initiative très encourageante qui a permis de vendre quelques livres et qui sera certainement renouvelée.



Opération « Premières Pages »

La bibliothèque municipale de Saint-Paul-de-Varax a organisé le samedi 26 novembre 2016, l'opération « Premières Pages » destinée aux enfants nés en 2015, pour une première sensibilisation à la lecture.

Les bénévoles de la bibliothèque ont accueilli les enfants et leurs familles à 16H30 ce jour-là, et après une présentation de ce dispositif aux parents, Françoise Tripoz a chanté une petite chanson et lu le livre destiné aux enfants. Puis 3 ateliers ont été proposés aux enfants : collage de gommettes, histoire avec raconte tapis, et découverte d'un livre sur les animaux de la ferme.

Un goûter a clôturé cet agréable après-midi.

Cette opération sera reconduite l'année prochaine pour les enfants nés en 2016.



Abdelaziz Redjemi assure le remplacement de Thierry Ainardy

Depuis la rentrée scolaire, Abdelaziz Redjemi, jeune diplômé d'un Master II de l'enseignement, assure le remplacement de Thierry Ainardy.

Animateur pour l'association « Les Petites Canailles », il assure aussi le service pour la cantine scolaire.

Dans le cadre des TAP, Il anime des ateliers découverte et apprentissage de la lecture et de l'écriture de la musique.

Après 12 ans de solfège et 10 ans de trompette, Abdelaziz souhaite faire partager sa passion pour la musique aux enfants.

Parallèlement à cela, il prépare le concours CRPE (professeurs des écoles).

Originaire de la région Lyonnaise, Abdelaziz a été très bien accueilli par la municipalité et ses nouveaux collègues, et s'est senti très vite à l'aise.

Souhaitons pleine réussite à Abdelaziz dans notre commune.



ST PAUL DE VARAX, fidèle au soutien de la campagne « OCTOBRE ROSE »



Durant tout le mois d'octobre, mois de mobilisation contre le cancer du sein, la mairie de SAINT PAUL DE VARAX a participé à la lutte contre le cancer du sein, et rejoint ainsi la campagne nationale « Octobre rose » au côté de l'association.

Le cancer du sein touche une femme sur huit. Si la mortalité liée

à cette maladie diminue, il tue encore près de 12 000 femmes par an. Un dépistage précoce augmente considérablement les chances de guérison.

Informé sur l'importance du dépistage précoce, tel est l'objectif principal de cette mobilisation.

Cette campagne de prévention est capitale pour sensibiliser les femmes, notamment à partir de 50 ans.

Plus un cancer du sein est détecté tôt, plus les chances de guérison sont importantes. Ce niveau de détection permet d'atteindre de très hauts taux de guérison tout en réduisant considérablement l'agressivité des traitements appliqués.

Comme chaque année, Nathalie MOIROUX, Nelly GUICHON et Sophie CONSTANTIN se mobilisent pour soutenir cette campagne. Cette année, elles étaient soutenues par des Varaxoises et même par de très jeunes Varaxoises : Manon et Lana.



Commémoration du 11 novembre

Comme chaque année, pour la commémoration de l'Armistice 1918, les Varaxoises et Varaxois ont rendus hommage à leurs victimes en présence des sapeurs-pompiers, des enfants des écoles, la fanfare de la Clique Varaxoise, des gendarmes et des élus municipaux, devant le monument aux morts.

L'heure était au recueillement dans la matinée du 11 novembre, après la lecture des messages par Pierre Farget, représentant de la FNACA et de Roland Bernigaud, Maire de la commune. Deux lectures de lettres de soldat à leurs familles ont été lues dont une par une élève de l'école élémentaire.

Le dépôt de gerbe au pied du monument, puis «La Marseillaise» interprétée par les enfants de l'école élémentaire ajoutaient une dimension solennelle et émotionnelle à cette cérémonie.

A cette occasion, à la demande de Monsieur Le Maire, Roland Bernigaud, une exposition retraçant la guerre 14-18 a été installée à la cantine scolaire, lieu du pot du souvenir et de l'amitié offert par la Mairie aux participants.

Une exposition préparée par Michel Clicque, Lieutenant-Colonel, à la retraite, qui possède nombres de photos et objets relatant la vie des soldats durant cette période avait été présentée à la cantine scolaire. Petits et grands ne sont pas restés indifférents. Le souvenir et la transmission sont essentiels afin que les petits Varaxois n'ignorent pas l'engagement et le sacrifice de ces hommes pour notre liberté.



Commission voirie

Les travaux de réfection en enrobé réalisé par la Communauté de Communes Centre Dombes cette année, représentent 1300m, cette distance se découpe en plusieurs tronçons sur les lieux dit suivants: Chaux; Migeleine; Perchy; Léger.

La numérotation et la dénomination des voie

Sa mise en place se fera au premier semestre 2017, Plusieurs précisions à apporter avant cette mise en place: Les numéros d'habitations seront apposés en priorité sur les boîtes aux lettres normalisées en limite de voie publique, en cas de regroupement de boîtes aux lettres, les numéros seront au droit des entrées d'habitations visibles depuis la voie publique.

Lors de cette mise en place, il sera distribué simultanément un certificat d'adressage nominatif, avec le numéro et le nom de la voie, avec en complément des cartes de changement d'adresse fournit par la Poste.

La numérotation des habitations est reportée à la fin du premier semestre 2017 après les élections législatives. La liste électorale ne pouvant être mise à jour avant les scrutins.

Le Changement d'adresse pour les cartes grises



Depuis octobre 2009, un nouveau système d'immatriculation a été mis en place. Le SIV (système d'immatriculation des Véhicules) qui remplace le FNI (Fichier National des Immatriculation).

VÉHICULE AVEC ANCIENNE IMMATRICULATION

Si vous avez une ancienne immatriculation, de la forme 1234-AA-56, vous ne pourrez pas la conserver.

La déclaration de changement d'adresse entraîne donc :

- l'attribution d'un nouveau numéro d'immatriculation de type AB-123-CD correspondant au système d'immatriculation des véhicules (SIV) ;
- et l'émission d'une nouvelle carte grise.

Coût de l'acheminement du certificat, soit 2,76 €.

VÉHICULE AVEC NOUVELLE IMMATRICULATION

Si votre immatriculation est de la forme AB-123-CD : S'il s'agit du 1er, 2e ou 3e changement d'adresse sur votre carte grise, vous devez demander une étiquette avec votre nouvelle adresse. Elle vous sera adressée par la Poste et vous devrez la coller sur votre carte grise à l'emplacement prévu. Le coût de l'étiquette est gratuit.

Au 4e changement d'adresse, il faudra réaliser une nouvelle carte grise. Vous devrez rendre l'ancienne à la préfecture.

Le coût de l'acheminement du certificat, soit 2,76 €.

Le changement d'adresse des cartes grises peut s'effectuer en ligne, au sein de la démarche «déclaration de changement de coordonnées» présente sur le portail mon.service-public.fr

Le repérage satellitaire

Il sera fait par IGN, mais demandera un peu de temps. Les services d'urgence et de secours auront la liste des adresses, pour plus de rapidité.

Tout ce travail sera exécuté par les employés communaux et les membres de la commission.



Portes ouvertes du centre d'incendie et de secours



TAP

Au 1er janvier 2017, 99 enfants sont pris en charge dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) :

- 13 en Petite section et 12 en Moyenne Section de maternelle ; l'encadrement est assuré par les deux AT-SEM, Aline Bailly et Nathalie Palachon, dans l'école maternelle, pour des travaux manuels et des jeux.
- 21 en Grande Section de maternelle, 13 CP, 15 CE1, 8 CE2, 10 CM1 et 7 CM2 : ces enfants sont pris en charge en école élémentaire. L'équipe est composée d'une part, de Mme Geneviève Viciano (coordonnatrice de TAP), Mme Lorelei Moiroux et M. Abdelaziz Redjemi, en tant

que personnels communaux, et d'autre part, par Mme Véronique Arnaud et Mme Régine Jovic, animatrices de l'association du Centre Départemental de Soutien Scolaire (CDSS). Les activités proposées :

- o Yoga et expression corporelle ;
- o Travaux manuels ;
- o Jeux de société ;
- o Musique et théâtre ;
- o Initiation sportive ;



Elagage des haies

L'entretien des haies sur les voies communales en incombe aux propriétaires et exploitants agricoles, il doit se faire régulièrement pour la visibilité et la sécurité des usagers.





Pour cette année scolaire 2016-2017, l'école de St Paul de Varax compte 7 classes, 3 en école maternelle et 4 en école élémentaire, pour 172 enfants. La direction de l'école est assurée par Mme Albert.

Lors de la préparation de la rentrée 2016, les effectifs ayant augmenté (logements Les Naturelles, ...), l'équipe enseignante, les représentants parents d'élèves et la municipalité ont œuvré ensemble, afin d'obtenir une création de classe, ponctué par une rencontre au mois de juin 2016 avec Mme Velay, Inspectrice de l'Education Nationale. La Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (DSDEN) a ouvert une troisième classe en école maternelle pour cette rentrée.

Un investissement important a été réalisé par la municipalité durant les mois de juillet et août 2016, afin d'équiper entièrement en mobilier cette troisième classe.

LES EFFECTIFS :

- **En école maternelle, 74 enfants** répartis sur trois classes :

o Mme Janaudy et Mme Perrier (deux postes à mi-temps) : 13 enfants en Petite Section et 8 enfants en Moyenne Section ;

o Mme Albert (supplée le mardi par Mme Desaisvre) : 14 enfants en Petite Section, 6 enfants en Moyenne Section et 6 enfants en Grande Section ;

o Mme Blanc : 6 enfants en Moyenne Section et 21 enfants en Grande Section

- **En école élémentaire, 98 enfants** répartis sur quatre classes :

o Mme Martin-Michaud : 19 CP et 6 CE1

o Mme Desbos : 17 CE1 et 6 CE2

o Mme Sigwalt : 12 CE2 et 12 CM1

o Mme Seve : 6 CM1 et 20 CM2



Annaëlle Perrier



Ophélie Janaudy

Pour l'année 2017, l'équipe municipale souhaite maintenir la dynamique d'investissement :

o L'entretien des bâtiments (réparation, rafraîchissement, ...) ;

o Le projet préau en école maternelle devrait être finalisé durant le premier semestre 2017 ;

o L'accompagnement des projets de l'école (projet professeurs, projet du Conseil des élèves) ;

o L'investissement informatique va être maintenu, dans l'accompagnement du numérique scolaire ;



Amicale Boules Varaxoises

■ « SOUVENIR EDDY » (samedi 2 juillet)



■ L'Amicale Boules Varaxoise a fêté ses 50 ans

Vendredi 22 juillet, membres et amis se sont retrouvés à la salle des fêtes pour fêter les 50 ans de l'Amicale Boules Varaxoise. Le Président, Henri Garnier a ouvert les hostilités en rappelant l'historique de la boule lyonnaise.

Aujourd'hui le club compte 30 licenciés. 4 concours officiels et 3 concours en systèmes aurard sont organisés tout au long de l'année. Le clos du club est composé de 16 terrains de jeux et depuis 2009, de nombreux travaux ont été effectués grâce aux subventions allouées par la commune.

Puis Henri Garnier a remercié les commerçants et artisans pour leurs dons, les bénévoles pour leurs investissements et enfin la municipalité pour ces subventions.

Pour terminer son allocution, Henri Garnier a demandé à tous les anciens Présidents du club présents de le rejoindre enfin de leurs remettre une médaille.

Tout au long de la soirée, un diaporama, réalisé par Alain Bernard (trésorier) et Denis Rey (secrétaire) a défilé retraçant le demi-siècle d'existence de l'Amicale Boules Varaxoise.

Soirée conviviale, riche en émotions et de partage a honorée les 50 ans du club.



■ « Challenge Anne-Marie et Henri Garnier »



■ Coupe Daniel Lainé »



■ But d'honneur « Challenge lili »



■ Assemblée Générale (21 octobre)

L'Amicale Boule Varaxoise a tenu son assemblée générale le vendredi 21 octobre en présence du maire de St Paul de Varax Roland BERNI-GAUD, après le rapport moral du secrétaire Denis REY, le rapport sportif de Cyril CORNET puis le rapport financier du trésorier Alain BERNARD, le président Garnier organisa l'élection du bureau 2016/2017.

Président : Henri GARNIER

Vice-Président : Cyril CORNET

Trésorier : Alain BERNARD

Trésorier-adj : Louis DUCRUET

Secrétaire : Denis REY

Secrétaire-adj : Anthony BOUCHISSE

Membres : René DIDIER, Dominique GOYON, Gilles BOUCHISSE, Didier GENIN, Jean-François ROSERAT

Un pot fut offert par la société suivi d'un repas pris à la pizzeria de St Paul.



Le club de l'Amitié

■ Croisière au confluent de la Seille et de la Saône (mercredi 17 août)



Le mercredi 17 août, 26 membres du club de l'amitié ont pris la direction de la base nautique de la Truchère située en Bourgogne Sud. Ils ont pris place dans un embarcadère pour une petite croisière sur la Seille (petite rivière navigable sur 39 kilomètres).

Ils ont navigué jusqu'à un barrage, autrefois barrage à aiguilles, automatisé en 2009, puis ils ont emprunté une écluse (écluse manuelle) qui leurs a ouvert ces portes au confluent de la Seille et la Saône.

De retour au port, ils ont pris place au restaurant L'Embarcadère, où un délicieux et copieux repas leurs a été servi. Une journée très agréable et très conviviale a ravi tous les participants.

■ Concours de belote coincée (25 octobre)



■ Thé dansant (vendredi 23 septembre)



« Sur les Pas de Louis Jourdan »

■ Journées Européenne du Patrimoine en Dombes (17 et 18 septembre 2016)

La 33e édition des Journées Européenne du patrimoine a célébré un thème essentiel, inscrit dans l'histoire de la manifestation et au cœur de notre société : «Patrimoine et citoyenneté».

L'association « Sur les pas de Louis Jourdan » avait à cette occasion ouvert ses portes afin de faire découvrir le parcours du peintre ainsi que ces nombreuses toiles réalisés dans différents lieux de Saint Paul de Varax. On pouvait également découvrir dans le musée l'arvot, la grouillère, le filochon ; objets typiquement dombiste qui servent à la pêche traditionnelle des étangs de la Dombes.

L'église romane construite entre 1103 et 1150, célèbre pour ses sculptures sur la façade principale et le tympan de la porte latérale à elle aussi attirée de nombreux visiteurs.

Dans la salle des mariages, la projection d'un film de 1934 «La tournée du garde champêtre» à retracer la vie du village durant une année.

Le patrimoine Varaxois a attiré de nombreux visiteurs pour ces Journées Européenne du patrimoine.

■ Découverte du musée par les scolaires



■ Assemblée générale

L'association « Sur les Pas de Louis Jourdan » s'est réunie le 16/12/2016 pour son assemblée générale en présence de M le Maire, de Mme Thomasson de l'office de tourisme de Villars les Dombes et de M Garambois, délégué de la Fondation du Patrimoine Rhône-Alpes.

Notre association, constituée d'une petite vingtaine de bénévoles, a pour but d'animer le musée et de l'ouvrir au public ; mais elle a souhaité faire plus en initiant, en collaboration avec la commune et la Fondation du Patrimoine, une opération de mécénat. En faisant un don pour la restauration des tableaux, toute personne ou entreprise pourra être fière de participer à la conservation de ce précieux patrimoine et aura droit à un crédit d'impôt de 66% de son don (60% pour les entreprises). Un dossier de mécénat sera également proposé pour la restauration de l'église. Les Varaxois seront informés plus précisément lors du lancement de la souscription.

Stéphanie Thomasson a informé l'assemblée de l'évolution des offices de tourisme en lien avec la fusion des communautés de communes : les points d'information resteront les mêmes ; par contre, il y aura un seul site internet et un guide touristique commun pour les 36 communes concernées (anciennes communautés de communes de Villars les Dombes, Chalamont et Châtillon-sur-Chalaronne)

Le bilan de la saison 2016 est satisfaisant, le nombre d'entrées individuelles étant stable et celui des groupes en nette progression. Des projets sont à l'étude pour 2017 : exposition d'autres artistes, animation pour les journées du patrimoine...

Nous accueillerons avec grand plaisir de nouveaux bénévoles, Contactez notre président au 04 74 42 51 48

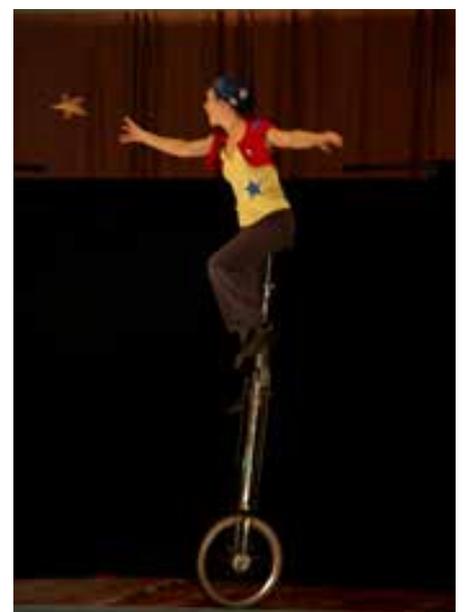
Le musée ré ouvrira ses portes le samedi 20 Mai 2017.

Le Sou des écoles

■ Vente de tartes à emporter
(samedi 24 septembre)



■ Arbre de Noel (vendredi 9 décembre)



Le Comité des fêtes



- Vente de lasagnes à emporter
- Assemblée Générale + élaboration du calendrier des fêtes 2017



- Marché de Noel (3 décembre)



Les Billes de clowns

L'année 2017 est une grande année pour Les billes de clown, qui fête leurs 10 ans.

Les billes de clown ont donc décidé de travailler sur le thème du cirque.

Grâce à ses manifestations et aux subventions versées par les communes de St Paul et de St Nizier, Les billes de clown a pu offrir aux enfants 6 séances d'atelier cirque qui ont débuté le jeudi 8 sept en encadrées par Fleur de Cirqu'en fleur. Les enfants étaient très craintifs au début mais maintenant ils sont très à l'aise avec la poutre, le touret, les cerceaux...

C'est une très bonne expérience pour tous.



Vente de couscous à emporter



Les Petites Canailles

■ Fête d'halloween (vendredi 14 octobre)

■ Vente de sapins (samedi 10 décembre)



■ Goûter de Noel avec Les Billes de Clowns



Arts Fit Dance

■ Cours de Zumba enfant



■ Adhérents cours de MMA (Arts martiaux Mixtes)



ADAPA



Repas du CCAS (Comité des Fêtes + Commune)




◆ L'Aide à la personne
 ◆ L'Aide et l'accompagnement dans les activités de la vie quotidienne et de la vie sociale
 ◆ Les Soins infirmiers à domicile
 ◆ Et d'autres services encore...

Les + Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins

A la une ! Prévention & Animation
 Prévenir...pour mieux vivre & bien vieillir
 Une réponse novatrice aux besoins des seniors à travers nos Ateliers Prévention & Animation

Contactez-nous au
 04 74 45 59 65
 Votre contact de proximité :
 Mme Hélène BOUVARD
 Grande Rue
 01320 Chalamont
h.bouvard@adapa01.com

DONNEURS DE SANG

Merci à tous les donneurs qui ont pris un peu de leur temps pour sauver des vies.

Le don du sang peut être parfois difficile en raison du travail, des horaires, des disponibilités de chacun et surtout franchir le pas.

Ce geste est merveilleux pour les receveurs, la vie est une longue chaîne d'amitié, encore merci à tous.

Notre amicale des donneurs de sang existe depuis 46 ans, nous sommes toujours là, mais les membres du bureau recherchent des bonnes volontés pour continuer cette action. Un appel est lancé à toute personne des 4 communes voulant donner un peu de temps à notre association.

En 2017, 2 collectes auront lieu à Marlieux en espérant avoir un peu plus de monde

Rejoignez nous, le sang est la vie

DATE DES COLLECTES 2017 DE 15 H 30 A 18 H 30

MARDI 17 JANVIER 2017

ST PAUL DE VARAX

MARDI 9 MAI 2017

MARLIEUX

MARDI 4 JUILLET 2017

ST PAUL DE VARAX

MARDI 3 OCTOBRE 2017

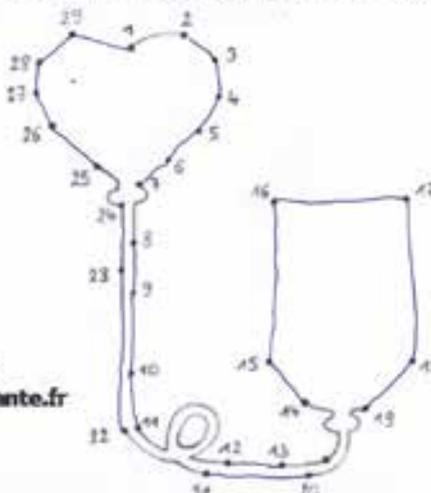
MARLIEUX



La vie, on a ça dans le sang !!!



L'amicale et l'Union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévole de l'Ain vous propose un moment de détente pour découvrir le Don de Sang Bénévole.



pour tout savoir:
dondesang.efs.sante.fr

**10 000 dons de sang par jour en France sont nécessaires 7j/7j
(1 000 dons de sang par jour en Rhône Alpes 7j/7j)**

1 million de malades soignés grâce aux produits sanguins

Vous pouvez suivre l'actualité de l'Union Départementale sur sa page facebook :
<https://fr-fr.facebook.com/pages/Nous-les-Donneurs-de-Sang-Bénévoles-de-lAin>





CAF de l'Ain

des informations sur vos droits accessibles en permanence



Par INTERNET :
www.caf.fr



Sur l'APPLI MOBILE :
Caf - Mon Compte

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10
(0.06 €/min. + pix d'un appel)

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **plusieurs services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

• **Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play**

- Consulter vos paiements.
- Télécharger des relevés et des attestations.
- Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

• **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

- Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.

• **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**

- Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.



Quelques exemples qui peuvent trouver une réponse, en venant rencontrer Lydia TOSELLO, la Coordinatrice du CLIC Dombes-Saône Côtière.

Le **CLIC DOMBES-SAONE COTIERE** est un dispositif **public, gratuit, de proximité**, dont l'objectif est la **prise en compte de tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées de 60 ans et plus.**

Vous voulez des informations sur la retraite, le logement, la santé, les aides techniques, financières, la succession..., vous avez besoin d'être conseillé pour la rédaction d'un courrier, d'être aidé pour remplir un dossier...

N'hésitez pas, contactez le CLIC Dombes-Saône Côtière au 04 74 98 39 29 / 06 84 53 20 37

La Coordinatrice vous apportera les informations et conseils nécessaires :

- ✓ À la **permanence de Villars** tous les lundis de 9h à 12h (rue Berger)
- ✓ A la **permanence de Chalamont** tous les mercredis de 9h à 12h (Centre social Mosaïque place des écoles)
- ✓ A la **permanence de Trévoux** tous les jeudis de 9h à 12h (Point accueil solidarité 175 Bd de l'industrie)
- ✓ A la **permanence de Miribel** tous les mardis de 9h à 12h (Point accueil solidarité 1820 Grande Rue)
- ✓ A la **permanence de Montluel** tous les mardis de 14h à 17h (Point accueil solidarité 85 Avenue Pierre Cormorèche)
- ✓ A **votre domicile** si vous ne pouvez pas vous déplacer, si vous êtes seule



37 rue du Collège 01330 VILLARS LES DOMBES
E-mail clicdombes.saone@wanadoo.fr





ASSISTANTES MATERNELLES

- BRAIK Myriam 50, lotissement « Le Progrès » tél : 04.74.42.51.29 / 06.51.78.58.62

Maison d'assistantes maternelles « Mes années mômes »

- CHASSIGNOL Blandine lotissement « Les Chanterelles » tél : 06.80.24.59.64
- CHASSIGNOL Valérie lotissement « Les Chanterelles » tél : 06.73.50.39.04
- CORNUT Marjorie route du Bouchoux tél : 07.62.14.17.95
- CURTET Françoise lieu-dit Bataillard tél : 04.74.42.51.31/06.07.67.80.36
- DERAY Laëtitia Place Louis Jourdan tél : 06.28.84.93.49
- DUNAND Fanny 10, Lot les chanterelles Tél : 06.34.44.18.30
- FETTET Christiane 4 rue des frères Lumière Domaine du Moulin tél : 04.74.42.55.28
- GENILLON Marie-Christine rue de la Cressonnière tél : 04.74.42.54.15
- GHOUT Stéphanie lotissement Les Hauts du Bief tél : 04.74.42.53.90
- LAHCENE Rekia 32, route des étangs tél : 04.74.42.56.96
- MALORIOU Nathalie « Le Servisey » tél : 04.74.42.81.98
- MAROLLE Sophie lieu-dit « Le Ratel » tél : 09.80.94.38.71
- MORIN Déborah 39, lotissement Le Progrès tél : 06.08.73.03.00
- PIENOZ Dominique 25, rue du Bief tél : 04.74.42.56.77
- POTIN jannick rue de La Dombes tél : 04.74.42.58.97
- RIBEIRO Juliette 17, impasse du Moulin tél : 04.74.42.55.23
- ROSERAT Raphaëlle 6, lotissement Des Peupliers tél : 04.74.42.56.07
- TARDY Viviane 25, lotissement Des Peupliers tél : 06.73.23.01
- WAGNER Béatrice 11, Impasse du Moulin tél : 04.74.42.58.24

Diffus' AGRI

ALIMENTS / ENGRAIS / SEMENCES / PHYTO / AGROEQUIPEMENTS

Agrément : RH02198 et RH00108

Votre partenaire **Fuel**
et **Granulés de Bois** : **04 74 52 75 95**



4 Magasins LIBRE SERVICE AGRICOLE
ouverts aux professionnels et aux particuliers
du lundi au samedi

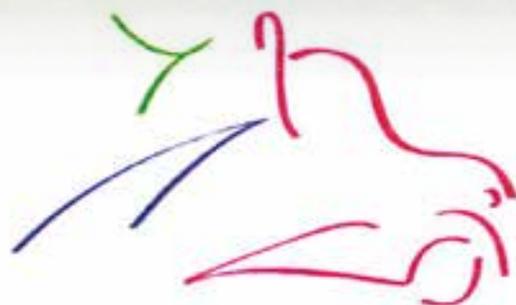
Jardinage / Bricolage / Vins / Alimentation animale / Vêtements / Chaussants

Les Communaux
01960 Servas
04 74 42 50 22

139 route de Châtillon
01990 St Trivier-sur-Moignans
04 74 55 80 40

480 rue de la Bresse
01400 Neuville-les-Dames
04 74 55 62 10

2585 route de Vonnas
01540 St Julien-sur-Veyle
04 74 50 01 03



TRANSPORTS COTTON

Créée en 1984 à Longris

**Transports-Location
01240 LENT**

*Tél. 06 30 16 22 87 - Tél./Fax 04 74 52 73 85
cotton.transports@wanadoo.fr*

ASSOCIATIONS VARAXOISES

Arts Fit Dance	M.FAVRE Stéphane	06.87.15.70.69
Comité des Fêtes	Mme CANTON Mireille	04.74.42.52.93
Amicale des Pompiers	M. VIALON Stéphane	04.74.42.57.51
Sou des Ecoles	Mme BELOUZARD Maribelle	04 74 42 56 29
Gymnastique	Mme TRIPOZ Françoise	04.74.42.50.39
Clique Varaxoise	M. BOZONNET Vincent	04.74.52.19.66
Jeunesse Sportive Bresse Dombes	M. DA SILVA Arnaud/VARRET Philippe	06.71.51.51.31
Stock Car	M. BONNAMOUR Elie	
Amicale Boules Varaxoises	M.GARNIER Henri	04.74.42.52.37
Sur les Pas de Louis Jourdan	M. BERNARD Pierre	04 74 42 51 48
Société de Pêche	M. CANTON Bernard	04.74.42.52.93
Donneur de Sang	M. DESSERTINE André	04.74.30.51.31
Club de l'Amitié	M. FARGET Pierre	04.74.21.45.05
Anciens combattants – FNACA	M.BERGER Lucien	
Les Billes de Clown	Mme CHASSIGNOL Valérie	04.74.42.54.23
Les petites canailles	Mme SANLAVILLE Angélique	09.83.37.48.63
UCAV	M. SUCILLON Franck	04.74.42.51.97
Bricolage- Couture	Mme CHASSIGNOL Valérie	04.74.42.54.23
Passion Photo Varaxoise	M. REY Denis	04.74.42.57.76
Staff Insomnia	M.POYETTON Allan	06.40.89.44.88

NOUVELLES MODALITÉS DE DÉLIVRANCE DES CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Le « plan préfetures nouvelle génération » prévoit de nouvelles modalités de recueil des demandes de cartes nationales d'identité. Celles-ci feront l'objet dès le printemps 2017 d'un traitement dans l'application « titres électroniques sécurisés » (TES), déjà utilisée pour la délivrance des passeports. L'objectif de cette réforme vise d'une part, à sécuriser les titres et à lutter contre la fraude et d'autre part, à offrir à l'usager des procédures dématérialisées de demandes de titres.

L'usager pourra s'adresser à la commune de son choix, dotée d'un dispositif de recueil pour effectuer la demande de carte nationale d'identité comme il peut le faire aujourd'hui pour les passeports.

Au déploiement de la réforme, les communes non équipées de dispositif de recueil seront déchargées de la tâche d'accueil des de-

mandeurs de cartes d'identité sans que le montant de la DGF ne soit réduit pour ce motif.

Afin de ne pas perdre, du fait de la réforme, une source importante de contacts avec vos administrés, vous pourrez offrir à l'usager, sur la base du volontariat, de nouveaux services d'aide à la demande de titres ; en disposant d'un équipement informatique sommaire, avec accès internet et scanner, vous pourrez permettre à l'usager d'effectuer en mairie sa pré-demande en ligne de CNI en assistant les personnes ayant des difficultés d'accès au numérique.

Avec le même équipement, vous pourrez assister les administrés pour leur pré-demande de passeport et demande de permis de conduire ou certificat d'immatriculation. L'État assurera la formation nécessaire de vos agents.

NUMÉRO UTILES

- 15 Urgences Médicales Gendarmerie
- 17 Gendarmerie
- 18 Pompiers

04.74.42.50.13 Mairie

04.74.42.56.13 Fax Mairie
accueil@saintpauldevarax.fr
<http://mairie-saintpauldevarax.fr>

04.74.42.50.00 La Poste

04.74.61.02.14 Sogedo

09.69.32.18.55 ERDF BOURG EN BRESSE

04.74.11.69.11 Centre Anti-Poison

04.74.42.53.35 Dr FROGET Bruno

04.74.42.51.94 Dr GRAUBY Joël

04.74.52.77.75 Dr ALTERMATT

04.74.55.30.03 Mme DURY Psychologue

04.74.42.58.49 Mme VALENTIN et M. ROLLAND, Kinésithérapeutes

04.74.42.54.98 BADEL Patricia, infirmière

04.74.42.50.21 Pharmacie PERRISSIN-FABERT

04.74.42.54.61 Mme BIDET, dentiste

04.74.55.68.08 Taxi BERTHET

04.74.42.06.82 Ecole Élémentaire

04.74.42.53.08 Ecole Maternelle

06.28.46.66.19 Correspondante de la voix de l'Ain
 (Mme ROJON Sandrine) 4, Lot le Progrès

06 89 42 89 82 Correspondante du Progrès (Mme Curtet Arlette)
 rue de la cressonnière



Denis Rey : Le jeu de boules « à la lyonnaise », un loisir, un sport, une passion

Natif du Bugey, Denis Rey habite depuis une dizaine d'années sur notre commune. Il pratique le jeu de boules à la lyonnaise depuis son adolescence.

« La passion des boules m'est venue à l'âge de 14 ans pendant les vacances d'été passées chez mon oncle, boulanger pâtissier à Vaux en Bugey, mon village natal. Le soir, ses amis venaient le chercher pour aller au bistro et faire une partie de boules. Plusieurs membres de ma famille jouaient déjà à la Lyonnaise et cela m'est resté. » nous raconte-il.

Une passion qui l'amène à l'arbitrage : en 2009 il devient arbitre départemental et en 2013 arbitre régional. Pour lui, être arbitre, c'est renseigner et sanctionner mais toujours dans un esprit respectueux et sportif.

Dans l'Ain plusieurs clubs évoluent en élite, ce qui lui permet d'approcher des joueurs et joueuses de haut niveau.

Origine de cette discipline

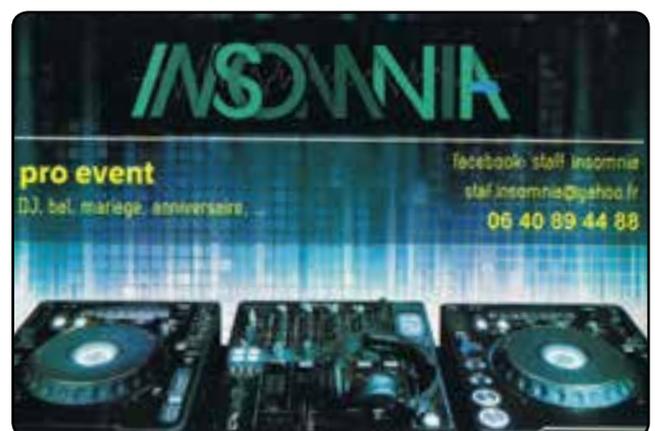
Sous les noms de « Jeu de Boules » ou « Jeu National » cette discipline voit le jour au XVIIIe siècle dans la région de Lyon, d'où son surnom de « boule lyonnaise ». C'est en 1850 que ce jeu est élevé au rang de sport, avec la création de la première société officielle : « le Clos Jouve ». Le premier concours dûment réglementé a lieu à Lyon. En 1980 la Fédération française de boules (FFB) est affiliée au ministère de la Jeunesse et des Sport et deviendra en 1981 la Fédération française du sport-boules.

Il faut noter que le côté spectaculaire se situe surtout dans les tirs où, contrairement à la pétanque, le tireur lance en courant car la boule est lourde, environ 1 kg. Les jeux (mènes) se disputent sur un terrain de 27,5 m. Mais les boules lyonnaises valent surtout par l'état d'esprit qui règne chez les adeptes.



Outre les aspects spécifiques tels que l'adresse, la précision, la concentration ou encore la coordination, les boulistes tiennent à un certain fair-play qui est un peu la règle directrice.

Denis, licencié et secrétaire à l'Amicale Boules Varaxoise est également passionné de motos et de photos, il est d'ailleurs le co-fondateur et président du club « Passion Photo Varaxoise ». Ses passions, il aime les partager avec son entourage.



SUDOKU

	8	4	6		3	2		
			2	5	8	3		
					4			6
7	5	3						
	6	9		2		4	3	
						9	5	7
2			7					
		1	4	3	2			
		6	9		5	8	7	

SOLUTION DE LA GRILLE D'ANAGRAMMES N°5

G	E	R	A	N	I	U	M
P	A	L	M	I	E	R	
G	R	E	N	A	D	E	
C	E	R	I	S	E		
S	E	I	G	L	E		
O	R	A	N	G	E		
G	O	Y	A	V	E		
A	I	R	E	L	L	E	
L	A	V	A	N	D	E	
N	A	R	C	I	S	S	E

www.fortissimots.com

RECETTE

Velouté onctueux de potiron, carottes et châtaignes



Ingrédients / pour 4 personnes

- 550 g de potiron
- 2 carottes
- 120 g de châtaignes en conserve
- 30 g de beurre
- 3 cuillères à soupe de crème fraîche
- 1 bouillon cube à la volaille

Préparation :

1 Otez l'écorce du potiron et coupez-le en gros dés. Pelez les carottes et détaillez-les en rondelles. Mettez le tout dans une cocotte, émiettez le bouillon cube et couvrez d'eau. Laissez cuire 20 minutes à couvert.

2 Mixez cette soupe, puis incorporez le beurre et mélangez. Réchauffez rapidement. Émiettez les châtaignes.

Pour finir

Répartissez dans les bols de service les châtaignes émietées et un filet de crème fraîche. Servez bien chaud.



Etat civil

→ Nous avons eu la joie d'accueillir

- ♥ **MARTINS Mia**,
fille de Alexandre et de DURAND Ludivine (25 mai)
- ♥ **NEAU Léa**,
fille de Leeroy et de SOMMIER Malaury (12 juin)
- ♥ **DIDIER Lorenzo**,
fils de Adrien et de CARLIER Trécy (17 juin)
- ♥ **PEUDON Louna**,
fille de David et de CHASSIGNOL Blandine (23 juin)
- ♥ **THANIEL Luka**,
fils de Vincent et de GARNERO Jessica (27 juillet)
- ♥ **MARTINEZ CASANOVA Chloé**
fille de José et de CHETOUI Noémie (30 juillet)
- ♥ **CAVALIER Kyliann**
fils de dimitri et de TOTARO Sandra (30 juillet)
- ♥ **DROUELLE Maëlyne**
fille de Yohann et de GSELL Clarisse (31 juillet)
- ♥ **MOINE Tylih**,
fille de jérémy et de ROSERAT Charlène (26 août)
- ♥ **LORRAIN Eléna**,
fille de Jérémy et de DUFOUR Vanessa (16 septembre)
- ♥ **GAYRAL Téhou**,
fils de Yannick et de ALLEGRE Morgane (21 septembre)
- ♥ **CAILLOT Lola**,
fille de DIARD Mélisa (14 octobre)
- ♥ **LEVY Ezio**,
fils de Franck et de DAUL Estelle (22 octobre)
- ♥ **POBEL Clémentine**,
fille de Damien et de VOLCKAERT-MOLINA Katia (06 décembre)
- ♥ **MARGUIN JOUHANS Swann**,
fils de Jean-Baptiste et de Angélique JOUHANS (16 décembre)



Mia



Clémentine



Kyliann



Louna



Swann



Tylih



Luka

→ Nous félicitons pour leur union

- ♥ **RAHALI Sami et MAS Marie**
(29 octobre)



Nous avons une pensée émue pour ceux qui nous ont quittés

- **CURTET Gabrielle** (30 juin)
- **MOREL Xavier** (27 juillet)
- **CARLIER Gaston** (27 juillet)
- **GOIFFON Laura** (31 juillet)
- **BOSSEKOTA David** (18 septembre)
- **MOISSONNIER Marc** (13 octobre)

